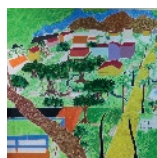
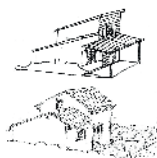
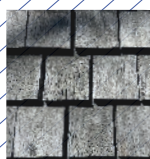


long COURRIER

Le magazine d'information du CAUE de l'Île de la Réunion



2016



40 ANS
LOI SUR
L'ARCHI-
TECTURE
1977 2017

◆ PRESENTATION DU CAUE

Historique
Missions
Le public
L'équipe
La Fédération nationale

◆ LES CHIFFRES CLES

◆ SENSIBILISER LE MILIEU SCOLAIRE

Les actions scolaires
Les outils pédagogiques

◆ SENSIBILISER LE GRAND PUBLIC

Les manifestations
Les expositions
Le Centre de doc'
Le site internet
La presse

◆ ANIMER LE MILIEU PROFESSIONNEL

Le centre de ressources enviroBAT-Réunion
Les formations
Les Rendez-vous du CAUE
L'exposition 6 mois de concours d'architecture

◆ CONSEILLER LES PARTICULIERS

Un exemple d'entretien

◆ ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITES

L'assistance technique aux communes (concertation, propositions d'aménagements, accessibilité...)

LA LOI SUR L'ARCHITECTURE

«L'architecture est une expression de la culture. La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public.»

(Loi sur l'architecture du 3 janvier 1977)



LA CHARTE DES CAUE

Les CAUE sont des outils de la **solidarité des collectivités territoriales**, des associations ouvertes à l'ensemble des acteurs de l'aménagement du cadre de vie et le lieu du débat sur l'architecture, l'urbanisme et l'environnement.

Les CAUE s'engagent à fonder leurs actions sur la base de principes fondamentaux tels que : **l'indépendance** par rapport aux enjeux, notamment financiers, **la recherche d'innovation** dans les méthodes et les démarches, **la pluridisciplinarité** dans l'approche, **l'analyse et le traitement des problèmes**, **la volonté d'animer un partenariat** entre tous les acteurs de l'aménagement des territoires.

Ainsi, acteurs du développement, ils mènent leurs actions, quelle qu'en soit la nature, dans la **cohérence d'une politique de développement culturel, social et économique**.

Ils suscitent l'émergence et le développement des compétences professionnelles dans les domaines de l'architecture, l'urbanisme et l'environnement, afin d'élargir la commande publique et privée.

Ils initient, développent et animent par leurs démarches participatives le débat public sur l'architecture, l'urbanisme et l'environnement.



PRESENTATION DU CAUE

LE CAUE DE LA REUNION A ETE CREE EN 1979 A L'INITIATIVE DU DEPARTEMENT. ISSUS DE LA LOI SUR L'ARCHITECTURE DE 1977, LES CAUE ONT POUR MISSION DE PROMOUVOIR LA QUALITE DE L'ARCHITECTURE, DE L'URBANISME ET DU PAYSAGE. CE SONT DES ORGANISMES PARTENARIAUX QUI REGROUPENT L'ETAT, LE DEPARTEMENT, LES COMMUNES, LES PROFESSIONNELS DE L'AMENAGEMENT ET LES ASSOCIATIONS QUI OEUVRENT DANS LE DOMAINE DU CADRE DE VIE.

■ HISTORIQUE

La Loi sur l'architecture du 3 janvier 1977 a institué les Conseils d'architecture d'urbanisme et de l'environnement (CAUE).

Ce sont des organismes de droit privé qui assurent des missions de service public pour promouvoir et améliorer la qualité du cadre de vie en suscitant des démarches de qualité dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme, de l'environnement et du paysage et en faisant participer toute la population.

Ils sont financés pour l'essentiel par une part de la Taxe d'Aménagement que leur reverse le Département pour réaliser toutes ces missions.

■ MISSIONS (ARTICLE 7 DE LA LOI)

- Développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

- Contribuer à la formation et au perfectionnement des maîtres d'ouvrage, des professionnels et des agents des administrations et des collectivités qui interviennent dans le domaine de la construction.

- Fournir aux candidats à la construction les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant.

- Accompagner les collectivités et administrations publiques dans leurs projets d'aménagement.

■ PUBLIC

Le CAUE est un outil spécifique qui s'adresse à l'ensemble de la population: les habitants, les candidats à la construction, les scolaires (citoyens en devenir), les collectivités territoriales, les professionnels (maîtres d'ouvrage et maîtres d'oeuvre, entreprises...), les enseignants, les étudiants, les acteurs de l'aménagement du cadre de vie: tous ceux qui recherchent une information, un conseil, un accompagnement dans les domaines de l'architecture, l'urbanisme et l'environnement.

■ EQUIPE

Le CAUE a une équipe pluridisciplinaire composée : d'architectes, d'architectes-urbanistes, d'un paysagiste, d'une gestionnaire d'image, d'une documentaliste, d'administratifs et d'assistants techniques.

■ FEDERATION NATIONALE

Le CAUE de La Réunion fait partie d'un réseau national qui couvre l'ensemble du territoire français, autour de la FN CAUE. Il s'agit d'un lieu d'échanges, de valorisation des expériences départementales et de mutualisation pour les CAUE.



LES CHIFFRES CLES

LES MISSIONS DU CAUE, TELLES QUE DEFINIES PAR LA LOI SUR L'ARCHITECTURE DU 3 JANVIER 1977, CONCOURENT VERS UN MEME OBJECTIF : LA REALISATION, POUR TOUTE LA POPULATION, D'UN CADRE DE VIE DE QUALITE QUI S'APPUIE SUR UN TERRITOIRE ET SON HISTOIRE, ET SE PROJETTE DANS L'AVENIR EN INTEGRANT LES PROBLEMATIQUES DE NOTRE SIECLE.

MISSIONS
DU CAUE

Développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public et du milieu scolaire

Contribuer à la formation et au perfectionnement des professionnels

Conseiller les candidats à la construction

Accompagner les collectivités et administrations publiques

SITES INTERNET &
CONTACTS PASSIFS

www.caue974.com

www.envirobat-reunion.com

Mailings de diffusion, Newsletters...

PUBLIC
TOUCHE/AN

8 000

1 350

4 500

3 000

70 500

18 000

+ de **7 000**
personnes
touchées/an

SENSIBILISER LE GRAND PUBLIC

CHAQUE ANNEE LE CAUE ORGANISE DES MANIFESTATIONS, DES CONFERENCES, DES EXPOSITIONS, PUBLIE DES DOCUMENTS D'INFORMATION ET MET A DISPOSITION UN CENTRE DE DOCUMENTATION ET UN SITE INTERNET POUR SENSIBILISER LE PUBLIC A LEUR CADRE DE VIE.

EXPOSITIONS ITINERANTES

Le CAUE met gratuitement à disposition des médiathèques, lieux culturels, mairies et établissements scolaires son fonds d'expositions sur les thèmes : **architecture, urbanisme, paysage, patrimoine, environnement.** Le CAUE planifie **plus de 60 itinérances** par an.

MANIFESTATIONS

Plusieurs fois par an, le CAUE participe à des événements : **Journées du patrimoine, Semaine du Développement Durable, Journée Portes Ouvertes des architectes, Jour de Jardin...** A ces occasions, il organise des visites de la case Bourbon, des balades urbaines, des conférences, des Quizz sur le patrimoine, des trocs de plantes, des expositions...



DIMANCHE 5 JUIN 2016 8H00-12H00 AU CAUE
12 RUE MONSIEUR DE BEAUMONT A ST DENIS INSCRIPTIONS 02 62 21 60 92
ET AUSSI... CONFERENCE
«LA TAILLE DES ARBRES - LES BONNES PRATIQUES» 15H00-16H00

EVENEMENT : jour de jardin
avec un troc de plantes
au CAUE

Long COURRIER - 6



COMMUNICATION

WWW.CAUE974.COM



Le site internet du CAUE est destiné à tous les publics : particuliers, professionnels, enseignants, étudiants. Des articles sont publiés sur les thèmes suivants : construction, rénovation, aménagement, jardin, économies d'énergies... Le site enregistre plus de **70 000 visites/an.**

CENTRE DE DOCUMENTATION

Le centre de documentation met à disposition de tous les publics un fonds important d'ouvrages, d'études, de documents et de revues spécialisées dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme, de l'environnement et du paysage. Plus de **4 950 ouvrages** sont disponibles.

Il bénéficie notamment d'un **fonds consacré à la qualité environnementale** et un **fonds sur la sensibilisation de l'architecture en milieu scolaire.** La liste des ouvrages disponibles peut être consultée en ligne.

INVENTAIRE DES ARBRES REMARQUABLES

Le CAUE a lancé en 2016 un inventaire pour faire connaître les arbres remarquables afin de les protéger et de les valoriser. L'objectif est de sensibiliser et impliquer la population et les collectivités dans le but de créer une base de données régionale.

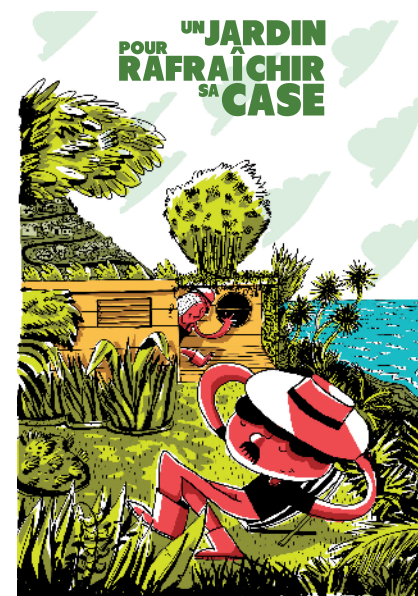
Tout le monde peut participer en signalant un arbre sur le site internet du CAUE (fiche de signalement en téléchargement).



INVENTAIRE BAMBAN PIEDBOY
MAMBAZ La Réunion

PUBLICATIONS

Le CAUE publie de nombreux ouvrages, plaquettes, fiches pratiques à destination du grand public.



PRESSE ECRITE

Le CAUE diffuse ses conseils dans la presse quotidienne et magazine local : le Guide immo (Le Quotidien), Case Magazine (Journal de l'île) et Maisons créoles.

Parmi les plus récents :

► Le guide "Un jardin pour rafraîchir sa case"

En téléchargement sur le site internet:

► Le guide "Bien vivre à La Réunion" (en partenariat avec Info Energie Réunion)

► En cours : Etude sur la densité urbaine en partenariat avec la DEAL.



Egalement en cours :

«Une brève histoire de la mise en application de la réglementation thermique à La Réunion et dans les DOM.»

enviroBAT Réunion

7 - Long COURRIER

+ de **1000**
élèves
concernés/an

SENSIBILISER LES JEUNES

EN CREATANT DES OUTILS PEDAGOGIQUES, EN MENANT DES PROJETS SCOLAIRES SUR LES THEMES DU PATRIMOINE DU QUARTIER, DE LA VILLE DURABLE, DE L'ARCHITECTURE CONTEMPORAINE, DU PAYSAGE, DE LA BIODIVERSITE EN VILLE... L'OBJECTIF EST DE SENSIBILISER LES CITOYENS DE DEMAIN, FUTURS ACTEURS DE LEUR CADRE DE VIE.

NOUVELLE ACTION SCOLAIRE A SANS SOUCI

Dans une démarche de co-conception du projet porté pour le quartier de Sans Souci, la commune de Saint-Paul et la SEMADER en lien avec le CAUE ont souhaité mettre en place un ensemble d'interventions auprès des plus jeunes au sein de l'école Jasmin Robert.

THEME - L'eau et le végétal (CE1)
Présenter aux enfants le rôle du végétal dans la ville.



Ci-dessus : une classe de CE1 de l'école Jasmin Robert en balade avec le paysagiste du CAUE.



THEME - Sans-Souci d'aujourd'hui et demain (CM2)

Echanger avec les jeunes sur le devenir de leur quartier en proposant des aménagements en maquette.



THEME - Mon école rêvée (CE1)

Partager avec les jeunes sur le devenir de leur quartier, par le biais d'une réflexion sur le projet d'extension de leur école.



AUTRES ACTIONS SCOLAIRES EN 2016

Possession, coeur de ville : 5 classes (3 classes en école primaire et deux classes au collège)
Eperon : 2 classes (1 classe primaire et 1 classe au collège)

CIRCUITS DE DECOUVERTE

Le CAUE a mis en place un parcours autour de l'évolution de l'habitat à la Réunion dans le centre-ville de Saint-Denis et un circuit autour des arbres remarquables du Barachois.

SAINT-ANDRE POURSUIT SON ACTION SCOLAIRE

Afin de sensibiliser les jeunes au devenir de leur centre-ville, la commune de Saint-André met en place depuis 2015 des actions dans les écoles, collèges, lycées du secteur.

école - CE2

THEME - Quel commerce pour mon centre ville?
Imaginer le centre commercial de demain en maquette.



école - CM2

THEME - Mes espaces publics rêvés
Proposer des nouveaux aménagements urbains en maquette.



lycée - 2nd

THEME - Mes espaces publics rêvés
Réaliser une installation sur les qualités d'un espace public



Ci-dessus : Les élèves de la classe 602 du collège J.Bedier à l'oeuvre pour concevoir un nouvel aménagement + photo d'une maquette réalisée.



+ de **1350**
professionnels,
élus, maîtres
d'ouvrage
concernés/an

ANIMER LE MILIEU PROFESSIONNEL

(MAITRES D'OUVRAGE, ARCHITECTES, BUREAUX D'ETUDES, INGENIEURS, ELUS ET COLLECTIVITES, ENTREPRISES...) EN ORGANISANT DES FORMATIONS, DES VISITES D'OPERATIONS, DES RENCONTRES PARTICIPATIVES, DES ATELIERS/DEBATS, DES EXPOSITIONS... DANS LE BUT DE FAVORISER ET VALORISER LA QUALITE DES PRODUCTIONS DU CADRE BATI.

EXPOSITIONS

EXPOSTITION «6 mois de concours» sur les projets du service d'infrastructure de la Défense à Mayotte.

Ci-contre : l'architecte Pascal Marcé présente sa proposition de projet pour le concours de logements.



FORMATIONS

“Qualité environnementale du projet architectural et urbain” (12^{ème} session en 2016)- 15 jours
Objectif : fournir des capacités d'analyse et d'élaboration de projets intégrant de manière très forte les notions de qualité environnementale.

“Eco-quartier” (DEAL/CDC) - 2 sessions de 2 jours
Objectif : faire connaître les critères environnementaux dans les opérations d'aménagement et aider à comprendre le processus global d'élaboration d'un montage financier.



“Entretenir la nature en ville” - 2 sessions de 4 jours
Objectif : échanger sur les bonnes pratiques permettant de respecter le végétal et plus largement le vivant.

Formation RTAADOM et accessibilités - 2 sessions de 2 jours
Objectif : informer sur les réglementations thermiques, acoustiques et aération spécifiques aux départements d'outre-mer.

Formation révision de la RTAADOM et accessibilités aux personnes handicapées - 1 journée
Objectif : informer sur les nouveaux textes applicables aux permis de construire à partir du 1er juillet 2016.

LES RENDEZ-VOUS DU CAUE

Plusieurs fois par an, le CAUE propose aux professionnels de découvrir des opérations de construction ou d'aménagement réalisées à La Réunion à travers des visites de terrain et des expositions de concours d'architecture.

enviroBAT-Réunion

Créé en partenariat avec l'Ademe et la Région, le centre de ressources oeuvre pour la promotion de la qualité environnementale du cadre bâti **enviroBAT-Réunion** est un espace d'échanges et de transfert de connaissances.

Il a pour mission de **faire résonner le savoir-faire et les compétences des professionnels du bâtiment à La Réunion** mais aussi en Métropole et dans la zone océan Indien, voire Atlantique et Pacifique, à travers des outils diversifiés.



Le site internet

www.envirobat-reunion.com propose notamment des fiches sur des opérations d'architecture et d'urbanisme remarquables en matière d'environnement à La Réunion.



Visite :
«La Mediathek Saint Leu »
octobre 2016



Ci-contre : Le chantier de la médiathèque de Saint Leu de l'architecte O.Brabant

Colloque :
«La nature dans la ville tropicale»
novembre 2016

Jour 1 (ci-contre) : Visite de la coulée verte de Beauséjour et de la ZAC coeur de ville à la Possession

Jour 2 (ci-dessous) : Atelier-débat sur la nature en ville, au CAUE



Plus de 60 personnes ont participé au colloque organisé par ENVIROBAT sur les problématiques autour de l'eau, de la biodiversité, le confort thermique et le bien-être des usagers



+ de **4 000**
consultances
architecturales/an

CONSEILLER LES PARTICULIERS

LE DROIT A L'ARCHITECTURE POUR TOUS EST UNE REALITE. LE CAUE MET A DISPOSITION DE LA POPULATION UN RESEAU D'ARCHITECTES-CONSEILLERS QUI ASSURE DES PERMANENCES REGULIERES DANS LES COMMUNES DE L'ILE. LEUR ROLE EST DE FOURNIR TOUS LES CONSEILS PROPRES A ASSURER LA QUALITE DES CONSTRUCTIONS, SANS TOUTEFOIS SE CHARGER DE LA REALISATION DES PLANS ET DES TRAVAUX.

La qualité architecturale, qui inclut l'insertion dans le site, l'adaptation au climat (pour un confort thermique naturel) et les économies d'énergies, est au coeur des interventions de l'architecte-conseiller du CAUE.

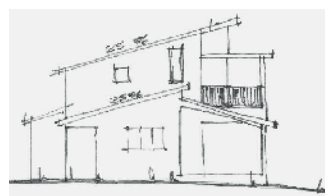
La maîtrise de l'énergie fait partie intégrante de la démarche globale de tout projet de construction neuve ou de rénovation.



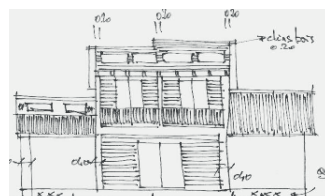
Volumétrie initiale du projet



Projet réalisé - Façades sud



Façade Sud Ouest



Façade Sud Est



Façade Nord Ouest



CONSULTANCE ARCHITECTURALE

Exemple : Conseils pour le projet d'une maison aux Avirons

- > Le programme est incomplet : il manque une chambre.
- > Le volume est massif et peu harmonieux: -toitures complexes,
- > dissymétries avec une réalisation difficile et coûteuse.

PROPOSITIONS DE L'ARCHITECTE DU CAUE :

La volumétrie a été travaillée sur un principe de maçonnerie et bardage bois partiel. Au final, le projet a pu être réalisé entièrement en ossature bois.

EXPOSITION

30 ANS DE CONSEIL ARCHITECTURAL: L'EXPOSITION ITINERANTE DANS LES MAIRIES

A l'occasion des 30 ans de sa mission de conseil aux particuliers, le CAUE a réalisé une exposition illustrant les situations les plus couramment traitées lors des permanences

architecturales des architectes-conseillers.

Cette exposition est désormais affichée dans les mairies de l'île, en résonance avec les consultations effectuées au quotidien par les architectes conseil.

Exemple : Conseils pour le projet d'une maison à Saint-Joseph

Le projet comprend la construction d'un F4 sur une parcelle contrainte. Le service urbanisme de la commune a orienté le pétitionnaire vers l'architecte du CAUE pour un problème de lisibilité des pièces fournies et pour revoir l'aspect architectural qui ne répondait pas au règlement d'urbanisme.

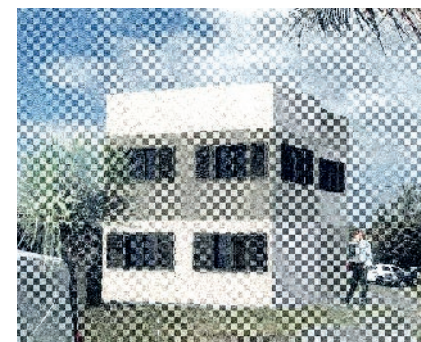
PROPOSITIONS DE L'ARCHITECTE DU CAUE :

Réorienter les pans de toit pour éviter le chéneau en mitoyenneté et diminuer la prise au vent.

-Décaler les pans de toit pour créer une ventilation haute.

-Revoir l'ensemble des ouvertures inadaptées et insuffisantes au regard de la RTAA Dom.

-Prévoir un mur végétalisé en façade Ouest pour une meilleure protection thermique.

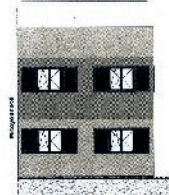


Projet initial



Projet réalisé

FACADE NORD



FACADE OUEST



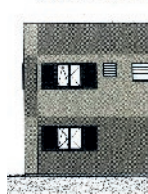
FACADE NORD



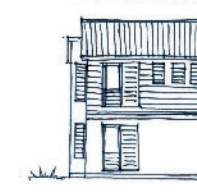
FACADE OUEST



FACADE SUD

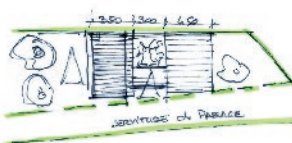


FACADE SUD



Façades du permis de construire initial

Proposition de l'architecte



Ci-dessus : Initialement l'architecte conseil a proposé de séparer les deux volumes de la maison par un patio.

+ de **3 000**
personnes
concernées/an

ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITES

LE CAUE ACCOMPAGNE LES ELUS ET LES EQUIPES TECHNIQUES DES COLLECTIVITES LOCALES (COMMUNES, EPCI, DEPARTEMENT ETC) DANS LEURS PROJETS D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT, RESPECTUEUX DE LA DEMARCHE DE QUALITE ENVIRONNEMENTALE.

ACCESSIBILITE

Le CAUE accompagne la Commission Communale d'Accessibilité (CCA) de Saint Pierre dans l'élaboration d'avis consultatifs sur les projets de construction et de réhabilitation d'Etablissements Recevant du Public (ERP), de logements, d'aménagement de la voirie et des espaces publics. Le CAUE accompagne aussi la ville pour le suivi et l'évaluation de son Agenda d'Accessibilité Programmé (Ad'AP).

En 2016, 4 dossiers de projets d'aménagement d'ERP, de la voirie et des espaces publics ont été analysés par la CCA avec l'aide du CAUE.

ASSISTANCE TECHNIQUE

Le CAUE intervient dans plusieurs communes pour promouvoir la qualité architecturale des projets de construction. Il peut être amené à accompagner des réflexions sur un projet d'aménagement, des dispositions du PLU... Le CAUE traite également des questions relatives à la mise en accessibilité des espaces...

Exemple : Aménagement de la cour de l'école maternelle George Sand

La mise en accessibilité de l'école maternelle Geroges Sand était programmée à moyen terme. Profitant du projet de réaménagement de la cour porté par les services techniques, **une réflexion globale** à été initiée avec le CAUE afin de gérer également l'accessibilité pour tous dans l'établissement (réhaussement du niveau du sol pour effacer les ressauts, choix des matériaux...). cette action a également permis d'éviter des surcoûts lors de la mise en accessibilité des locaux.



CONCERTATIONS PUBLIQUES

Afin d'associer la population au devenir de leur quartier, le CAUE a développé **une mission d'accompagnement auprès des habitants** concernés par des opérations d'aménagement et/ou de renouvellement urbain.

Le but est de les amener à prendre conscience des mutations à venir. Le CAUE organise des visites, des ateliers débats, réalise des maquettes afin d'impliquer les habitants.



Exemple : Accompagnement auprès des habitants de l'Eperon pour le devenir de la Vieille Usine et du village artisanal

Afin de toucher un large public, la SEDRE et la ville de Saint-Paul ont souhaité mettre en place diverses actions de sensibilisation et de concertation. L'occasion pour les habitants de s'exprimer librement sur leurs attentes en interrogeant l'étude de faisabilité du projet d'extension du village artisanal. Au programme: ateliers sur site en insistant sur les notions de patrimoine et de culture.



ACCOMPAGNEMENT DES SERVICES DU DEPARTEMENT

Conservatoire du littoral - Elaboration d'un CCTP pour la réalisation de la signalétique du sentier littoral. Le CAUE a travaillé sur la réalisation d'un cahier des charges pour aboutir à une signalétique sobre et à l'échelle du sentier mais intégrant des variations selon les ambiances paysagères.

Académie des dalons - Rénovation d'une partie des jardins du musée de Villèle. Le CAUE a fait intervenir son paysagiste pour guider les jeunes et travailler avec Monsieur Adama (éducateur) dans la rénovation des carrés aromatiques et des triangles ornementaux du musée.



Ci-contre et ci dessus : 15 jeunes femmes de 18 à 25 ans de la promotion 9 de l'Académie des dalons sont à l'oeuvre sur la rénovation des jardins.

EQUIPE DE TRAVAIL 2017

Directrice

Catherine Morel, architecte

Equipe

Clément Aquilina, paysagiste
Emmanuelle Bernat-Payet, architecte
Cécile Deslandres, architecte conseil
Stéphanie Girardot, architecte
Frédéric Jacquemart, architecte
Bénédicte Jarlet, architecte conseil
Fatéma Mayet, architecte-urbaniste
Michèle Salvan, architecte conseil

Communication et documentation

Catherine Ah-Peng, gestionnaire d'images
Gilberte Labache, documentaliste

Comptabilité et secrétariat

Michelle Lauret, comptable
Sergine Hoareau, assistante de direction
Isabelle Dijoux, secrétaire d'accueil

Assistance technique

Sylvio Lamy
Pierre Nugent

LE CAUE DE LA REUNION

12 rue Monseigneur de Beaumont
BP 20 868 - 97477 Saint-Denis Cedex
Tel : 02 62 21 60 86 - Fax : 02 62 21 37 52
Courriel : courrier@caue974.com
Site internet : www.caue974.com

